



**Solidaires Finances Publiques en
réunion avec la Direction de la DINR
puis du SARH le 6 avril 2020.**



Sections SARH & DINR

SARH – DINR

+ Effectifs et répartition

Solidaires Finances Publiques a à nouveau demandé le nombre des effectifs et leur répartition avec plus de détail.

Les agents de la DINR présents assurent exclusivement des missions déterminées comme prioritaires. Leur nombre nous est communiqué quotidiennement. En ce moment, une centaine d'agents en présentiel, et une quarantaine en télétravail.

Concernant le SARH, nous obtenons nos premiers chiffres lors de cette réunion, 13 agents en présentiel, et 44 agents en télétravail.

Concernant le nombre de cas COVID-19, les Directions nous ont indiqué qu'aucune information ne pouvait nous être communiquée, sauf peut-être oralement au niveau du SARH.

À noter que le SARH est collecteur journalier des tableaux transmis au Directeur Général, avec le nombre de suspicions et de cas avérés COVID-19, concernant la DG, le SARH, la DINR, le SEJF.

Solidaires Finances Publiques affirme que dans la période, une totale transparence doit être de mise, c'est aussi une des bases d'un vrai dialogue social !!!!!

+ Procédure COVID-19

La Direction nous a indiqué que le médecin de prévention, assure le suivi des agents, et décide des mises en quatorzaine.

Les Agents empêchés :

- Garde d'enfants
- Agents fragilisés
- Missions non prioritaires et agents non sollicités

sont placés en ASA « contraintes particulières » (CA030) sans limite de durée.

+ Protection des agents

Une distribution avait été effectuée :

- un gel hydroalcoolique pour chaque agent ;
- une boîte de mouchoir pour chaque agent ;
- un paquet de lingettes et une bouteille de produit désinfectant (avec gants, essuie-tout et sacs poubelle) par service.

Le SARH nous précise que les commandes de gel hydroalcoolique ayant été supprimées ou suspendues par le gouvernement, ils ont pu en obtenir auprès des pharmacies locales pour les agents du SARH et de la DINR.

En ce qui concerne les masques de protection individuelle, la DINR a confirmé qu'actuellement, cette protection n'était pas prévue pour les dispositions requises par la Direction Générale.

Selon le SARH, seules l'APHP et la sphère informatique (notamment la DISI) sont prioritaires pour les masques.

Nettoyage des bureaux suite à COVID-19.

Les bureaux concernés sont fermés, une demande a été effectuée auprès du secrétariat général pour procéder à leur désinfection.

Solidaires Finances Publiques a précisé que les mesures de protection et les équipements individuels préconisés par le corps médical et la Direction Générale sont en constante évolution, particulièrement en ce qui concerne le port du masque qui pourrait s'avérer obligatoire dans peu de temps.

En cette période qui soumet tout un chacun à des effets psychologiques négatifs, le syndicat Solidaires Finances Publiques restera attentif à la réorganisation des missions et l'impact sur les conditions de travail des agents qui devront les assurer.



**Solidaires Finances Publiques en
réunion avec la Direction de la DINR
puis du SARH le 6 avril 2020.**

Solidaires SYNDICAT NATIONAL
**Finances
Publiques**

Sections SARH & DINR

+ Procédure courrier SARH/DINR

Afin de s'adapter aux contraintes et à la protection des agents, la procédure de réception et distribution du courrier a été modifiée en conséquence.

– La Poste ne vient plus quotidiennement et a espacé ses livraisons. La réception s'effectue avec des moyens de protection et le courrier est stocké 24 heures avant toute manipulation.

– pour la livraison de courriers ou colis par transporteurs, c'est le secrétariat général qui a délégation pour le réceptionner, et le stocker dans une pièce sécurisée, pendant 24 heures également.

– Au bout de ce délai, courrier et colis sont triés et déposés dans des cartons par service. Les services sont appelés au fur et à mesure pour venir les récupérer afin que personne ne se croise.

+ Les Directions doivent garder le contact avec les agents isolés

Il est important dans la période de maintenir un contact avec les agents isolés au niveau des Directeurs, ne serait-ce que par un message.

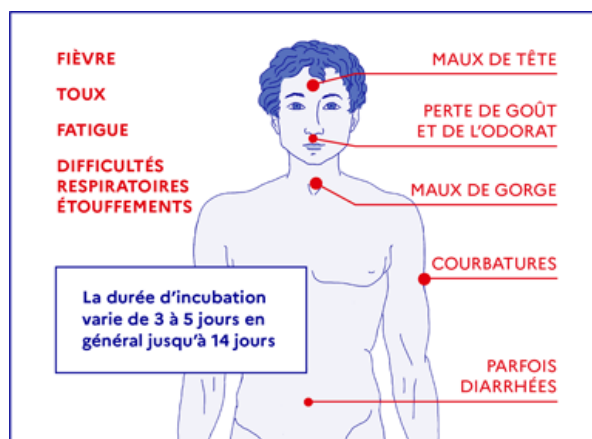
+ Manque de PC pour permettre aux agents de télétravailler.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos questions et demandes.

Pendant le confinement nous conservons le lien, vous pouvez contacter Solidaires Finances SARH/DINR au 06 35 92 52 56 et sur la boîte mail spécifique : solidairesfinancespubliques.sarh.dinr@outlook.fr

RAPPEL :

Les agents présentant des symptômes du covid-19 :



Je ne me rends pas au bureau

J'appelle un médecin ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région.

J'en informe mon responsable hiérarchique.

Si je suis au bureau

et que je ressens des symptômes, j'en informe immédiatement le chef de service.

Rappel des bonnes pratiques :

– Guide des bonnes pratiques du SG (Secrétariat Général)

– 10 rue du Centre : Une personne par ascenseur, Deux personnes pour les seuls ascenseurs de l'Aile Nord et de l'Aile Sud.

Prenez soin de vous et des vôtres !!!